

Le communiqué du Conseil des ministres du 9 Avril

Le Conseil des Ministres s'est réuni le jeudi 09 avril 2015, au Palais de la République, sous la présidence du Chef de l'Etat, Son Excellence, le Président Macky SALL, Président de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat a adressé ses meilleurs vœux à toute la communauté chrétienne, à l'occasion de la Fête de Pâques, moment de ferveur religieuse, mais surtout de recueillement, de prières et de communion, pour la paix, la stabilité et la prospérité du Sénégal.

Il a, également, présenté au peuple et au Gouvernement kényans les condoléances émouvantes de la Nation Sénégalaise, à la suite du massacre d'étudiants de l'Université de Garrisa, tout en réitérant sa ferme condamnation de toute forme de violence, en particulier celle résultant de l'extrémisme violent et du terrorisme.

Abordant le point de sa communication consacré à la célébration de la Fête nationale, le Président de la République a, d'abord, adressé ses chaleureuses félicitations aux forces de Défense et de Sécurité, à l'occasion de la célébration du 55ème anniversaire de l'accession du Sénégal à la souveraineté internationale, tout en saluant leur mobilisation exemplaire dans les opérations de maintien de la paix au plan international.

Il a, ensuite, remercié et félicité toutes les forces vives de la Nation, les jeunes notamment, qui se sont mobilisés, pour le succès des manifestations marquant la Fête nationale.

Le Chef de l'Etat a, en outre, félicité, nos anciens combattants qui, de par leur engagement historique et leur sens de la République, ont contribué à la consolidation de la Nation.

A cet égard, il a exhorté le Gouvernement à veiller à la qualité de la formation et à l'amélioration des conditions de vie et d'exercice de nos forces de Défense et de Sécurité.

Abordant le point de sa communication portant sur le sens de la République et de la reconnaissance du travail remarquable des serviteurs de la Nation, le Président de la République, Grand Maître de l'Ordre national du Lion, a évoqué la cérémonie de remise de décorations dans les Ordres nationaux, le lundi 30 mars 2015, à plusieurs dignitaires de la République.

A ce titre, il a souligné que cet acte, une première dans l'agenda républicain, procède de sa volonté de promouvoir la sagesse et l'exemplarité dans l'exercice des fonctions d'Etat, mais surtout de magnifier, au nom de la Nation, les valeurs fondamentales de la République, qui doivent guider tout agent public et serviteur de l'Etat.

Abordant le point de sa communication consacré à la consolidation de la diplomatie économique, le Chef de l'Etat, rappelant la quatrième Conférence des Ambassadeurs et Consuls du Sénégal, tenue en décembre 2013, a insisté sur l'impératif de consolider les grands axes de notre politique étrangère et de promouvoir la diplomatie économique, afin d'optimiser le potentiel du Sénégal dans la mondialisation, dans le contexte du PSE.

Il a ainsi demandé au Premier Ministre de veiller au renforcement de l'organisation et des moyens d'action de notre réseau diplomatique et consulaire, en particulier les Bureaux économiques.

Abordant le point de sa communication relatif au rôle fondamental de la Diaspora sénégalaise dans le développement national et le bien-être de nos compatriotes, le Président de la République a demandé au Gouvernement d'accorder une attention soutenue aux préoccupations des membres de cette importante communauté et de leur apporter les concours appropriés dans la réalisation de leurs projets d'investissements et de développement.

Sur ce sujet, après avoir adressé ses chaleureuses félicitations et ses encouragements à la Diaspora pour sa contribution déterminante dans la construction de notre économie, le Chef de l'Etat a exhorté le Gouvernement à mobiliser les compétences de la Diaspora dans la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE).

Abordant le point de sa communication axé sur la première revue de la Politique économique et sociale, tenue le 07 avril 2015, après la validation et le lancement du Plan Sénégal Emergent (PSE), le Président de la République a tenu à féliciter les membres du Gouvernement pour la qualité des présentations et à adresser ses remerciements aux partenaires techniques et financiers, au secteur privé et à la société civile, pour leur mobilisation exceptionnelle à l'occasion de cette séance qui a permis d'examiner les résultats et les enseignements acquis pendant cette première année de mise en œuvre du PSE.

Au titre de son agenda, le Chef de l'Etat a informé le Conseil de sa visite d'Etat au Royaume d'Arabie Saoudite à l'invitation du Serviteur des Deux Saintes Mosquées, Sa Majesté le Roi Salman Ben Abdelaziz Al Saoud.

Cette visite, qui illustre la qualité exceptionnelle des relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays, lui a permis d'avoir des entretiens approfondis avec le Roi Salman, portant notamment sur des questions afférentes à la coopération bilatérale et à d'autres sujets d'intérêt commun.

A l'occasion de cette visite, au cours de laquelle le Roi Salman lui a décerné la « médaille du Roi Abdelaziz », plus haute distinction saoudienne, le Président de la République a reçu d'éminentes personnalités dont les Ministres saoudiens en charge des Finances, du Tourisme, de la Défense, le Secrétaire Général de l'OCI et le Président de la Banque Islamique de Développement.

Dans sa communication au Conseil, le Premier Ministre, après avoir adressé, au nom du Gouvernement, ses chaleureuses félicitations au Président de la République pour la haute portée de son message délivré à l'occasion de la célébration du 55e anniversaire de notre accession à la souveraineté internationale, a insisté sur la nécessité d'œuvrer, avec encore plus de vigueur, à la réalisation de l'indépendance économique du Sénégal et des fortes et légitimes ambitions des Sénégalais pour l'émergence à travers l'accélération des réformes majeures ainsi que l'exécution diligente des projets et programmes phares.

Il a, par ailleurs, fait le compte rendu des activités gouvernementales, menées dans la période du 1er au 08 avril 2015, marquées par le lancement de la semaine nationale de la jeunesse, la cérémonie d'ouverture de la conférence internationale sur la protection sociale, les réunions de travail avec les parlementaires et les ministères concernés sur l'état des concertations entre le Gouvernement et les Syndicats d'enseignants, ainsi que les rencontres avec la CNTS et l'Association nationale des Anciens Militaires invalides du Sénégal, (ANAMIS).

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice a fait part au Conseil de sa participation à la cérémonie d'admission de la Palestine comme Etat-Partie du traité de Rome.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a fait au Conseil une communication sur la situation de la campagne arachidière.

Le Ministre des Postes et Télécommunications a informé le Conseil, qu'à ce jour, aucune mesure d'ordre juridique, économique ou technique relative à une augmentation des tarifs de communication n'a été prise.

A ce sujet, il a fait noter que dans l'objectif d'une régulation efficace du secteur des télécommunications, les dispositions sont désormais prises pour permettre à l'autorité de régulation d'exercer un contrôle approprié sur les appels entrants locaux et sortants du Sénégal, exercice non assujéti à une surtaxe pouvant entraîner une quelconque hausse des tarifs de communication.

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du suivi du Plan Sénégal Emergent (PSE) a présenté une communication portant sur le suivi de la mise en œuvre des activités du PSE.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :

- le Projet de décret portant application de la loi N°2008-09 du 25 janvier 2008 sur le droit d'auteur et les droits voisins ;
- le Projet de décret portant mise en place d'un dispositif de supervision et de contrôle de l'activité des opérateurs et de lutte contre la fraude dans les Télécommunications ;
- le Projet de décret fixant les règles applicables au contrat de stage.

Au titre des mesures d'ordre individuel, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Ousmane PAYE, Diplômé en Economie et relations internationales, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence le très honorable David Johnston, Gouverneur général et Commandant en Chef du Canada, en remplacement de Madame Nancy Ndiaye NGOM ;

- Monsieur Babacar BA, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Saint Louis, chargé du développement, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Saint Louis, chargé des affaires administratives en remplacement de Monsieur Serigne Babacar KANE, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Abdou Khadre DIOP, Administrateur civil, précédemment en service à la préfecture de Bambey, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Tambacounda, chargé du développement, en remplacement de Monsieur Magatte NDIOUCK, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Magatte NDIOUCK, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Tambacounda, chargé du développement, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Fatick, chargé des affaires administratives, poste vacant ;

- Madame Ndèye Nguénare MBODJI, Administrateur civil, précédemment Adjointe au Préfet du département de Dakar, est nommée Adjointe au Gouverneur de la région de Fatick, chargée du développement, Poste vacant ;

- Monsieur Ousmane NIANG, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Louga, chargé du développement, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Ziguinchor, chargé des Affaires administratives, en remplacement de Monsieur Amadoune DIOP, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Moussa DIAGNE, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Kaffrine, chargé du développement, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Ziguinchor, chargé du développement, poste vacant ;

- Monsieur Cyprien Antoine MBALLO, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Sédhiou chargé du développement, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Kaffrine, chargé des affaires administratives, poste vacant ;

- Monsieur Abdoul Aziz DIAGNE, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Kaolack, chargé du développement, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Kaolack chargé des affaires administratives en remplacement de Abdou Wahab Talla mis en position de stage ;

- Monsieur Hamdy MBENGUE, administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Kédougou, chargé des affaires administratives, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Louga, chargé des affaires administratives, poste vacant ;

- Monsieur Amadou Diop, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Kolda, chargé du développement, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Sédhiou, chargé des affaires administratives, en remplacement de Chérif Mouhamadou Makhtar Blondin NDIAYE, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Mbassa SENE, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Matam, chargé du développement, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Thiès, chargé des affaires administratives, en remplacement de Monsieur Diadia DIA, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Ibrahima Ismaél NDIAYE, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Dakar, chargé du développement, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Thies, chargé du développement, en remplacement de Madame Mame Sané Ndiaye, appelée à d'autres fonctions ;

- Monsieur Babacar NDIAYE, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Dioubel, chargé du développement, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Dakar, chargé de affaires administratives, en remplacement de Madame Mariama TRAORE, appelé à d'autres fonctions ;

- Madame Mame Sané NDIAYE, Administrateur civil, précédemment Adjointe au Gouverneur de la région de Thiès, chargée du développement, est nommée Adjointe au Gouverneur de la région de Dakar, chargée du développement, en remplacement de Monsieur Ibrahima Ismaél NDIAYE, appelé à d'autres fonctions ;

- Madame Ndèye Aïssatou Oumar Tabara Touré DIOP, Administrateur civil, précédemment Chef de division à la Direction générale de l'Administration territoriale, est nommée Adjointe au Gouverneur de la région de Louga, chargée du développement, en remplacement de Monsieur Ousmane Niang, appelé à d'autre fonctions ;

- Monsieur Ahmadou Coumba NDIAYE, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Kédougou chargé du développement, est nommé Adjoint au gouverneur de la région de Diourbel, chargé des affaires administratives, en remplacement de Monsieur Mamadou KHOUMA, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Hamet Tidiane THIAW, Administrateur civil, est nommé Adjoint au Gouverneur de la région de Kédougou, chargé du développement, en remplacement de Monsieur Ahmadou Coumba NDIAYE, appelé à d'autres fonctions ;

- Madame Penda Guissé MBAYE, Economiste, précédemment en service à la Direction des Partenariats et de la Promotion économique et culturelle du Ministère des Affaires

étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, est nommé Chef du Bureau économique près de l'Ambassade du Sénégal en Inde ;

- Monsieur Mamadou Mamour DIALLO, Inspecteur principal des Impôts et Domaines, est nommé Directeur des Domaines à la Direction générale des Impôts et des Domaines, en remplacement de monsieur Sidy Mouhammed DIAKHATE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

- Monsieur Baboy dit Sada LY, Ingénieur agronome principal de classe exceptionnelle, est nommé Directeur du Développement rural (DRDR) de Saint-Louis au Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural, en remplacement de Monsieur Ousseynou KONATE, appelé à d'autres fonctions.